

## AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

<b>Structure</b> : Agence Guinéenne pour le Financement du Logement (AGUIFIL)
<b>Pays</b> : République de Guinée
<b>Poste</b> : <b>Responsable de la Cellule technique H/F</b>
<b>Contacts</b> : Rejoignez-nous en envoyant votre candidature (CV et lettre de motivation) à <b><u><a href="mailto:bintou.nabe@aguifil.gov.gn">bintou.nabe@aguifil.gov.gn</a></u></b> avec pour objet : <b>Responsable de la Cellule technique.</b> <i>(Seuls les candidats présélectionnés seront contactés)</i>
<b>Date de clôture des candidatures</b> : <b>10 jours à compter de la date de diffusion.</b>

### I. MISSIONS ET OBJECTIFS DE L'AGENCE GUINEENNE POUR LE FINANCEMENT DU LOGEMENT (AGUIFIL)

L'AGUIFIL est un établissement public à caractère administratif et financier autonome. Elle est dotée d'un conseil d'administration qui valide sa stratégie de développement. Elle a pour mission principale de promouvoir et faciliter le financement pour l'acquisition de logement et de contribuer à la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de développement du secteur de l'habitat en Guinée.

L'agence a pour missions en collaboration avec les administrations et les organismes publics et privés concernés, de :

- Participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique de financement de l'habitat et notamment du logement à caractère social en lien avec les institutions et organismes publics concernés ;
- Développer les crédits hypothécaires résidentiel ou commercial ;
- Standardiser des procédures d'obtention et de financement des prêts au logement pour l'accession à la propriété de l'habitat social ;
- Participer et réaliser toutes études, expertises, enquêtes et recherches relatives à la politique publique de l'habitat,
- Favoriser les actions d'informations, d'échange d'expériences et de rencontres pour la promotion et le développement de l'habitat ;
- Faciliter la mobilisation des ressources sur les marchés financiers à travers des emprunts obligataires et autres valeurs mobilières ainsi que des ressources concessionnelles auprès des partenaires au développement ;
- Mettre en place un écosystème financier adapté au financement des logements de tous types et faciliter l'accès à la propriété aux citoyens, particulièrement ceux de revenus modestes ;
- Et d'une manière générale, favoriser toutes opérations financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux missions ci-dessus.

## II. TACHES ET RESPONSABILITES

Placé sous la responsabilité de la Directrice Générale de l'AGUIFIL et entres autres responsabilités qui lui seront confiées, le Responsable de la Cellule technique (RCT) est chargé d'assister la Direction Générale de l'AGUIFIL dans la conduite des missions dévolues au Maître d'œuvre (MOE) d'un projet de construction de cinquante mille (50.000) logements sociaux à l'étude à l'AGUIFIL.

Architecte ou Ingénieur du BTP, aux compétences éprouvées dans sa spécialité et certaines dans la seconde, le RCT assurera un rôle de médiateur entre l'AGUIFIL et le MOE. Il aura à intervenir à tous les stades de la mise en place du projet pendant et après le choix du MOE afin de permettre un bon déroulement des opérations dans le respect des objectifs de qualité architecturale et technique, calendaires et financiers que l'AGUIFIL s'est fixés.

Avec pour mission l'analyse et l'élaboration d'une note technique sur chaque rapport du MOE, le RCT veillera à assurer à chaque étape des projets :

- i. La vérification de l'intégration des orientations établies par l'AGUIFIL ;
- ii. La mise en place d'un tableau de bord de suivi des projets ;
- iii. La vérification de la cohérence entre les solutions techniques proposées et le budget ;
- iv. La vérification des différents documents ou études demandés ;
- v. L'élaboration d'une méthodologie (définition d'indicateurs, ...) permettant d'assurer le suivi et l'évaluation ultérieure des projets ; et,
- vi. La production, à la demande de la Direction Générale, de tout type de document concourant à la réalisation des missions assignées à l'AGUIFIL.

A ce titre, le RCT impulsera et coordonnera les activités de l'équipe multidisciplinaire de la Cellule technique et devra, sans que cette liste soit limitative, pouvoir réaliser dans les règles de l'art les tâches suivantes :

### *1. Au stade de la sélection du Maître d'œuvre :*

- a. Participer à la définition des compétences attendues de l'équipe du MOE ;
- b. Participer à la rédaction des demandes de propositions de services de consultants et à la détermination des niveaux de prestations demandées (TDR), à la mise en place d'un calendrier d'exécution et à la constitution des commissions de réception et d'analyse des offres des soumissionnaires ;
- c. Participer à l'organisation de l'ensemble des procédures de sélection de la MOE conformément à la réglementation en vigueur ;
- d. Informer et sensibiliser les membres des commissions de réception et d'analyse des offres des soumissionnaires sur les enjeux de la sélection du MOE liés à l'ensemble des aspects techniques, financiers et juridiques y liés ; et,
- e. Participer aux commissions de réception et d'analyse des offres des soumissionnaires.

### *2. Au stade de l'identification des projets :*

- a. Traiter de manière claire les différents aspects suivants : les éléments urbanistiques, démographiques, géographiques et économiques des contexte actuels et prévisibles des projets de promotion immobilière, les états de lieu, les analyses d'opportunités et la définition sommaire des paramètres technico-financiers des projets ;

### 3. Au stade de la conception et des études techniques des projets :

- a. Présenter et justifier la stratégie générale de la mise en œuvre des projets y compris les programmes de communication et de sensibilisation des populations ;
- b. Définir, justifier et évaluer différentes variantes des projets et des plans d'aménagement d'ensemble des sites à mesure de maximiser leurs impacts positifs et de minimiser les impacts environnementaux négatifs des projets avec les solutions pour leur mitigation ;
- c. Concevoir et décrire les dispositions techniques des projets, à travers notamment les notes justificatives des solutions techniques proposées, les dossiers techniques des ouvrages (plan de situation, plan masse, plans des ouvrages, notes de calcul, levés topographiques, essais géotechniques, la définition des caractéristiques géométriques exactes des ouvrages, les différents plans et schémas d'exécution des ouvrages etc.), les plannings prévisionnels d'exécution incluant toutes les phases de réalisation du projet et les spécifications techniques, normes à utiliser et méthodes de construction pour chaque type d'ouvrage, la détermination des lots de travaux et l'élaboration des dossiers d'appel d'offres ;
- d. Procéder à l'établissement des avant métrés des travaux, la description sommaire des tâches de gestion et d'entretien des ouvrages ainsi que l'estimation des charges récurrentes, l'estimation détaillée des dépenses afférentes à l'exécution de chaque ouvrage des projets, la note justificative des prix unitaires, l'évaluation de la rentabilité économique des opérations immobilières ; et,
- e. Pouvoir évaluer les impacts sociaux et environnementaux des opérations immobilières et être capable de définir des préconisations particulières conditionnant le bon déroulement des opérations immobilières.

### **III. PROFIL RECHERCHE**

Le RCT de l'AGUIFIL doit :

- Avoir un niveau BAC +4/5 ou plus, diplôme d'Ingénieur en bâtiment ou d'Architecture ou de tout autre diplôme équivalent ; bénéficiant d'une expérience minimale de 10 ans dans la conduite de projets similaires (études et contrôle) avec au moins trois références dans les études de bâtiments ;
- Avoir une bonne connaissance de la rédaction des dossiers techniques du bâtiment et des travaux publics (spécifications techniques, établissement des bordereaux quantitatifs et estimatifs, différents plans d'architecture et de génie civil).
- Avoir une parfaite maîtrise de la rédaction des différents rapports d'activité de projet et une bonne maîtrise de l'outil informatique, notamment les logiciels Microsoft (Word, Excel) et de dessins assistés à l'ordinateur ;
- Justifier d'une expérience minimale de cinq ans dans un poste similaire en Guinée et / ou en Afrique ;
- Avoir une expérience sur les différentes phases des projets immobiliers : étude et conception, chiffrages, constructions, contrôle et tests de réception, etc.
- Avoir une bonne maîtrise de la législation en matière de construction en Guinée
- Avoir une bonne maîtrise du cadre réglementaire et législatif du financement et de la garantie du logement en Guinée.

#### **IV. COMPETENCES REQUISES**

- Coordonner et piloter les projets ou opérations ;
- Intégrité : être honnête et faire preuve d'éthique ;
- Leadership : Etre en capacité de manager une équipe ;
- Initiative : avoir la volonté de gérer de nouvelles responsabilités et de nouveaux défis ;
- Avoir une maîtrise des méthodes et outils du management par projets et objectifs ;
- Avoir une grande capacité d'analyse et de diagnostic ;
- Faire preuve d'autonomie, de maturité personnelle et professionnelle, d'aptitude d'écoute et de communication, de capacités de négociation et d'arbitrage ;
- Être capable d'accompagner la montée en compétences de son équipe, la soutenir, repérer les potentiels et les faire grandir ;
- Assurer les relations avec les intervenants extérieurs ;
- Avoir une maîtrise des outils Excel, Word et Powerpoint, Autocar, Archicad ;
- Maîtrise de la langue française écrite et orale, celle de l'anglais serait un atout.

#### **V. Documents à fournir**

- Copie du diplôme légalisé ;
- Attestation ou certificat de travail ;
- Curriculum vitae ;
- Casier judiciaire ;
- Copie de la carte d'identité nationale ou du passeport ;
- Lettre de motivation.

**Conakry, le 8 septembre 2022**